



## Groupe Mammalogique Breton

Maison de la Rivière - 29450 Sizun  
tél. : 02 98 24 14 00 - fax : 02 98 24 17 44  
courriel : [gmbreton@aol.com](mailto:gmbreton@aol.com)  
site : [www.gmb.asso.fr](http://www.gmb.asso.fr)



- **Communiqué de Presse** -

Sizun, le 11 décembre 2008.

# Bilan de la première année du Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (2008-2011)

Le mardi matin 16 décembre, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et ses partenaires réaliseront le bilan de la première année du Contrat Nature « Chauves-souris de Bretagne » auprès des partenaires financiers à la salle municipale de Gouézec (29). L'après-midi sera consacrée à la visite de sites aménagés pour les chauves-souris : un abri construit de toute pièce à Gouézec sur une parcelle du GMB et le Château de Trévarez où gîte une colonie de plus de 1000 grands rhinolophes.

**Le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (2008-2011)** mené au niveau régional vise à affiner nos connaissances sur les chauves-souris, espèces rares et menacées pour aboutir à la mise en place d'un observatoire des populations et à la poursuite des actions de protection et de sensibilisation. Ce programme, développé autour de 6 axes, présente 11 objectifs.

**CONTACTS :** Josselin BOIREAU - Chargé de mission « Chauves-souris »  
Courriel : [josselin.boireau@gmb.asso.fr](mailto:josselin.boireau@gmb.asso.fr) - Tél. : 02 98 24 14 00

## Opérateurs

Le Contrat Nature, coordonné par le Groupe Mammalogique Breton est mis en œuvre par le GMB Bretagne Vivante-SEPNB, l'Office National des Forêts et Amikiro (Maison de la Chauve-souris)



Maison de la **Chauve-souris**

## Financeurs

Le Contrat Nature est financé par la Région Bretagne et les Conseils Généraux du Finistère, des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.



Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.



## Les Chauves-souris

Les chauves-souris sont depuis longtemps maudites et mal-aimées, certainement en raison des légendes qui les assimilent au diable et de notre méconnaissance de leur vie nocturne. Pourtant elles sont inoffensives pour l'homme, elles ne sucent pas le sang et elles ne s'accrochent pas dans les cheveux.

En France, les 33 espèces de chauves-souris (21 en Bretagne) sont strictement insectivores. On peut vraiment les considérer comme des dévoreuses d'insectes, une chauve-souris de 10 grammes consomme en 6 mois environs 60 000 moustiques. Pour détecter leurs proies, elles émettent des ultrasons sous forme de cris très aigus inaudibles pour l'homme. Souvent comparées aux oiseaux, ce sont les seuls mammifères volants au monde.

A la mauvaise saison, elles hibernent dans des grottes ou des arbres creux. Au printemps elles fréquentent en particulier les greniers d'habitations et les vieux ponts en pierre. Les femelles se rassemblent en été sans les mâles pour élever leurs petits qui ne seront émancipés qu'en septembre. Chaque femelle met au monde un seul petit par an. La longévité des chiroptères est importante, une chauve-souris peut vivre environ 10 ans.

A l'heure actuelle les chiroptères sont gravement menacés par la destruction de leurs gîtes d'hibernation et de reproduction, par la raréfaction des milieux pour chasser les insectes et par l'utilisation de pesticides. Dans les années 1960, de nombreuses colonies de chauves-souris, aujourd'hui disparues, existaient dans les mines et les bâtiments bretons, notamment des colonies de grands rhinolophes, espèce au bord de l'extinction dans tout le nord de la France.

C'est en raison de ces sévères menaces que toutes les chauves-souris sont protégées par la loi de protection de la nature depuis 1981, et plusieurs directives européennes signées par la France protègent également leurs gîtes et leurs habitats.

Depuis 1988, le Groupe Mammalogique Breton travaille à la protection des sites à chauves-souris par la mise en place de protections physiques (pose de grilles à l'entrée de cavités permettant aux chauves-souris de passer mais empêchant tout dérangement), juridiques (arrêtés de protection de biotope), et par la réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation. En complément de ce travail de protection plusieurs travaux scientifiques sont menés pour améliorer la connaissance de la biologie de ces espèces.



## Le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (2008-2011)

Le Contrat Nature est un outil financier pluriannuel de la Région Bretagne qui permet de proposer des programmes d'action d'étude et de protection de la nature. Le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne (2008-2011) vise à affiner nos connaissances sur les chauves-souris, espèces rares et menacées pour aboutir à la mise en place d'un observatoire des populations, la poursuite des actions de protection et de sensibilisation. Ce programme, développé autour de 6 axes, présente 11 objectifs.

Les actions programmées sont nombreuses et la participation de bénévoles aux actions de radiopistage et de suivi des colonies est essentielle.

Actions	Objectifs	Méthode
<b>1. Observatoire des chiroptères</b> - Objectif 1 : suivi estival - Objectifs 2 : suivi hivernal	Suivi des populations	Dénombrement des colonies en hiver et été. Réalisation de bilans.
<b>2. Etude saisonnière</b> - Objectif 3 : Swarming	Identification des sites de regroupement automnaux	Capture en entrée de cavités.
<b>3. Etude des chauves-souris forestières</b> - Objectif 4 : étude chauves-souris forestières	Identifier les techniques de gestion forestières favorables aux chauves-souris	Localisation des gîtes par radiopistage pendant 4 ans dans les forêts de Coat An Noz (22) et St Aubin du Cormier (35).
<b>4. Inventaire des gîtes de mise bas</b> Objectif 5 : prospection et radiopistage	Recherche de colonies de reproduction	Prospection de bâtiments et localisation des gîtes par radiopistage.
<b>5. Protection des gîtes majeurs</b> Objectif 6 : Etat des lieux Objectif 7 : Hiérarchisation Objectif 8 : Mise en protection de sites	Mise en place d'actions conservatoires	Réalisation d'un état des lieux, identification des priorités, mises en protection.
<b>6. Sensibilisation</b> Objectif 9 : Plaquette (chauves-souris en Bretagne) Objectif 10 : Site Internet Objectif 11 : Cahier Naturaliste	Informier le public et les professionnels sur les techniques pour conserver les chauves-souris	Réalisation de plaquettes, d'un site Internet et d'un Cahier Naturaliste.

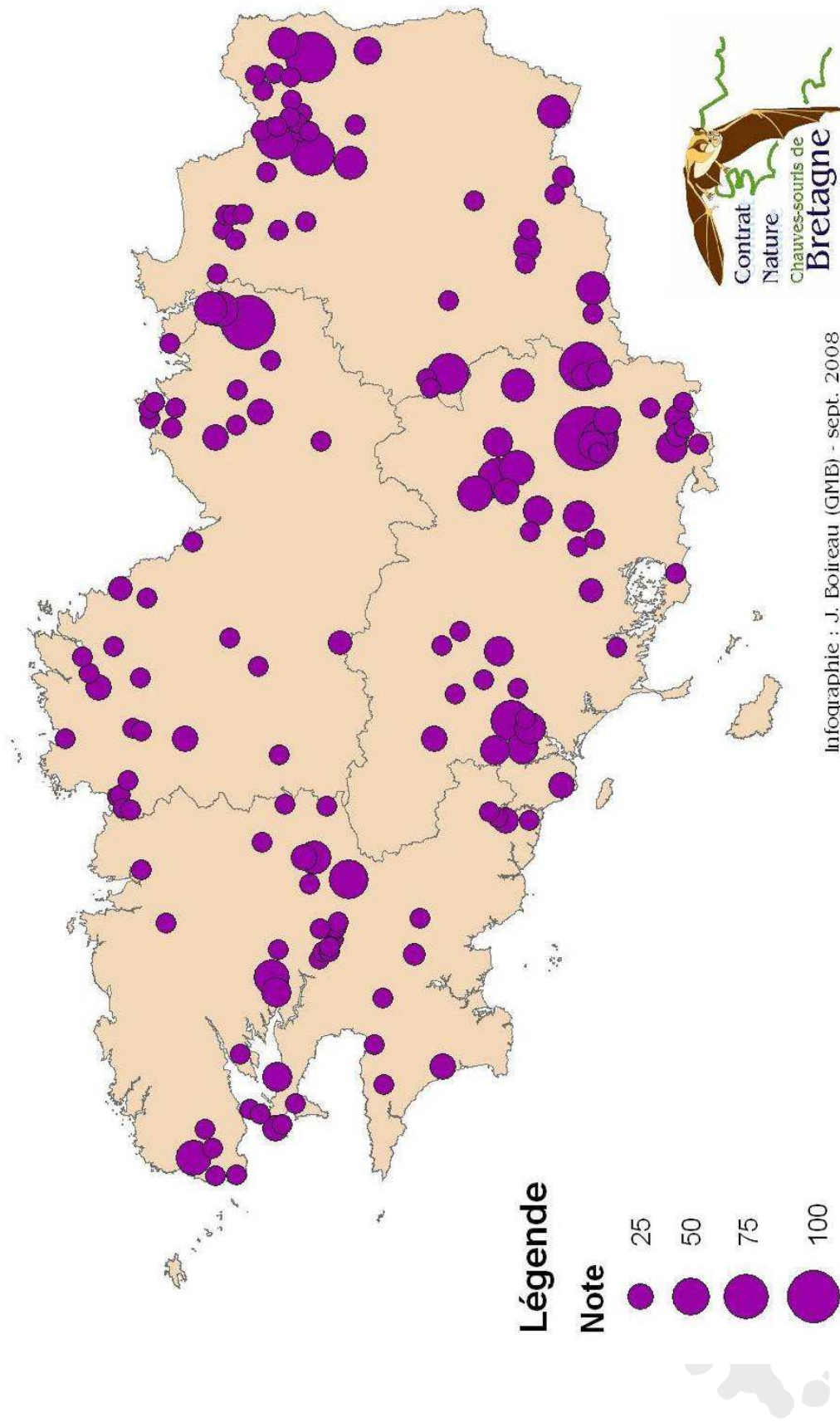
### Bilan de l'année 01

La première année du Contrat Nature a permis de réaliser un premier bilan régional des enjeux, notamment par le biais d'une hiérarchisation des sites qui permet d'attribuer une note à un gîte en fonction de la rareté des espèces présentes et des effectifs. Nous avons aussi collecté les premières informations relatives à l'occupation des arbres-gîtes par les chauves-souris. Enfin, 16 colonies de mises-bas d'espèces rares ont été découvertes. Ces gîtes ont été intégrés au réseau des 140 sites estivaux et 170 sites hivernaux suivis annuellement dans le cadre de l'Observatoire régional des populations de chiroptères.





# Hiérarchisation des sites à chauves-souris en Bretagne (n=162)



Infographie : J. Boireau (GMB) - sept. 2008

